

PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

12 JUIN 2026

PROJETS DE DÉCRET

**contenant le premier ajustement du budget des recettes
de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026**

**contenant le premier ajustement du budget général des dépenses
de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026**

EXPOSÉ PARTICULIER *

**afférent aux compétences du Ministre du Territoire, des Infrastructures,
de la Mobilité et des Pouvoirs locaux**

CORRIGENDUM **

III.2 LISTES DES PROGRAMMES

TABLEAU SYNTHETIQUE

En dépenses, le budget ajusté 2026 du Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, se présente synthétiquement comme suit :

DO	Libellé	Prog.	Libellé	Prog. WBFIn	En milliers EUR			
					MA		MP	
					2026 ini	2026 aju	2026 ini	2026 aju
02	Dépenses de cabinet	005	Subsistance	02.005	5.068	5.068	5.068	5.068
10	Secrétariat général	122	PRW et PNRR	10.122	19.907	19.907	147.898	147.898
14	Mobilité et Infrastructure	001	Fonctionnel	14.001	13.300	13.300	13.777	13.777
14	Mobilité et Infrastructure	044	Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière	14.044	50.666	50.666	18.427	18.427
14	Mobilité et Infrastructure	045	Transport Urbain, interurbain et scolaire	14.045	920.288	919.597	886.713	887.703
14	Mobilité et Infrastructure	048	Travaux subsidiés	14.048	12.445	12.445	10.570	10.570
14	Mobilité et Infrastructure	049	Réseau routier, autoroutier et voies hydrauliques - Construction et entretien du réseau	14.049	644.611	625.357	517.684	542.955
14	Mobilité et Infrastructure	050	Fonds budgétaire : FISIR	14.050	50.320	45.028	50.320	45.028
15	Agriculture, ressources naturelles et environnement	062	Prévention et protection : air, eau, sol	15.062	473	473	552	552
16	Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie	001	Fonctionnel	16.001	90	90	160	160
16	Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie	078	Aménagement du territoire et urbanisme	16.078	34.546	34.578	20.591	20.623
16	Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie	079	Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés.	16.079	72.304	72.304	74.631	74.631
17	Pouvoirs locaux, action sociale et santé	001	Fonctionnel	17.001	967	967	1.074	1.074
17	Pouvoirs locaux, action sociale et santé	091	Affaires intérieures	17.091	2.682.306	2.765.436	2.386.855	2.469.820
18	Entreprises, emploi et recherche	001	Fonctionnel	18.001	3	3	3	3
18	Entreprises, emploi et recherche	098	Zones d'activités économiques	18.098	68.204	83.204	74.303	74.303
19	Fonctionnel	001	Fonctionnel	19.001	250	250	250	250
TOTAUX					4.575.748	4.648.673	4.208.876	4.312.842

Légende :

D.O. : n° de la division organique

Libellé : dénomination de la division

Libellé : dénomination du programme

Prog. WBFIn : (3 premières positions du domaine fonctionnel repris dans le tableau des dépenses repris en annexe)

MA 2026 ini : moyens d'engagement de l'exercice 2026 initial

MA 2026 aju : moyens d'engagement prévus au budget 2026 ajusté

MP 2026 ini : moyens de paiement de l'exercice 2026 initial

MP 2026 aju : moyens de paiement prévus au budget 2026 ajusté

III.3 TABLEAUX DES DÉPENSES PAR PROGRAMMES

DIVISION ORGANIQUE 14 – MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES

PROGRAMME 14.045– TRANSPORT URBAIN, INTERURBAIN ET SCOLAIRE

Moyens budgétaires	Tit.	D.O.	Prog.	Prog. WBFIN	Compte Budgétaire	Domaine Fonctionnel	CE/ CL/ DP	R. I. E. P.	En milliers EUR			
									MA		MP	
									2026 ini	2026 aju	2026 ini	2026 aju
Dépenses de biens et services en vue d'assurer le service du transport scolaire	I	14	045	14.045	81211000	045.001	ce/cl		5.800	5.800	5800	5.800
Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants (dont la mise en œuvre de synergies avec la politique ferroviaire et à la prise en charge des préfinancements wallons en matière d'infrastructures ferroviaires)	I	14	045	14.045	83122000	045.004	ce/cl		0	0	353	353
Soutien aux ASBL dans le cadre d'actions innovantes en matière de mobilité rurale	I	14	045	14.045	83132000	045.048	ce/cl		0	0	210	210
Cofinancement européen – autres subventions d'exploitation (Interreg 2021-2027)	I	14	045	14.045	83132000	045.049	ce/cl		0	0	0	0
Financement des intérêts de la convention RER SNCB - RW	I	14	045	14.045	83200000	045.042	ce/cl		842	858	842	858
Subventions aux ASBL au service des ménages	I	14	045	14.045	83300000	045.005	ce/cl		933	933	723	723
Subventions pluriannuelles - Subventions aux ASBL au service des ménages	I	14	045	14.045	83300000	045.051	ce/cl		875	875	175	175
Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW couvrant l'établissement et l'organisation de transport scolaire, y compris le transport des enfants présentant un handicap	I	14	045	14.045	84140000	045.010	ce/cl		69.251	69.251	69.251	69.251
Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW pour le subventionnement des transporteurs de personnes à mobilité réduite (PMR)	I	14	045	14.045	84140000	045.011	ce/cl		5.277	5.277	5.277	5.277
Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de l'OTW	I	14	045	14.045	84140000	045.014	ce/cl		619.277	619.277	619.277	619.277
Engagements sociaux OTW	I	14	045	14.045	84140000	045.016	ce/cl		35.736	35.736	35.736	35.736
Intervention financière de la Région au bénéfice des communes	I	14	045	14.045	84322000	045.020	ce/cl		71	71	34	34
Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scolaire interne	I	14	045	14.045	84526000	045.021	ce/cl		75	75	75	75
Préfinancement du projet RER (infrabel)	I	14	045	14.045	84540000	045.036	ce/cl		1.681	935	0	935
SOUS-TOTAL DU TITRE I									739.818	739.088	737.753	738.704
Financement additionnel ferroviaire - SNCB	II	14	045	14.045	85111000	045.046	ce/cl		17.930	17.930	535	535
Remboursement à l'OTW des coûts exposés pour le projet du tram de Liège	II	14	045	14.045	86141000	045.023	ce/cl		40.015	40.015	40.015	40.015
Subventions à l'OTW pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'infrastructure	II	14	045	14.045	86141000	045.024	ce/cl		11.083	11.083	11.083	11.083
Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par l'OTW	II	14	045	14.045	86141000	045.026	ce/cl		57.943	57.982	57.943	57.982

Moyens budgétaires	Tit.	D.O.	Prog.	Prog. WBFIN	Compte Budgétaire	Domaine Fonctionnel	CE/ CL/ DP	R. I. E. P.	En milliers EUR			
									MA		MP	
									2026 ini	2026 aju	2026 ini	2026 aju
Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi" (OTW)	II	14	045	14.045	86141000	045.027	ce/cl		13.284	13.284	13.284	13.284
Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants - OTW (Gare de Namur)	II	14	045	14.045	86141000	045.031	ce/cl		2.690	2.690	2.690	2.690
Subvention à l'OTW pour la réalisation du PIMPT	II	14	045	14.045	86141000	045.037	ce/cl		0	0	0	0
Cofinancement Européen - Subventions à l'OTW afin de lui permettre de prendre en charge les dépenses relatives à la mise en œuvre de la programmation 2021-2027	II	14	045	14.045	86141000	045.045	ce/cl		0	0	0	0
Subvention à l'OTW en vue de l'électrification de la flotte et de la décarbonation	II	14	045	14.045	86141000	045.050	ce/cl		22.900	22.900	22.900	22.900
Financement de la convention Axe 3 Infrabel - RW	II	14	045	14.045	86540000	045.041	ce/cl		0	0	0	0
Financement additionnel ferroviaire - Infrabel	II	14	045	14.045	86540000	045.047	ce/cl		14.550	14.550	435	435
Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports	II	14	045	14.045	87310000	045.033	ce/cl		0	0	0	0
Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux - Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885) - via OTW	II	14	045	14.045	88561000	045.038	ce/cl		75	75	75	75
SOUS-TOTAL DU TITRE II									180.470	180.509	148.960	148.999
TOTAL DU PROGRAMME									920.288	919.597	886.713	887.703

Légende :

Moyens budgétaires : libellés des articles

Tit : I=dépenses courantes ; II=dépenses de capital

D.O. : n° de la division organique

Programme WBFIN : (3 premières positions du domaine fonctionnel repris dans le tableau des dépenses repris en annexe)

Compte budgétaire : (8Code sec000) code affiché dans le tableau des dépenses annexé

Domaine fonctionnel : affiché dans le tableau des dépenses annexé

CE/CL/DP : crédits d'engagement, crédits de liquidation, dépenses prévisionnelles à charge des fonds budgétaires

R= crédits consacrés (en tout ou en partie) à la recherche

I= crédits consacrés à l'investissement public

E= crédits destinés aux programmes particuliers cofinancés par les fonds européens

P= crédits transférés (en tout ou en partie) à un pararégional

MA 2026 ini : moyens d'engagement de l'exercice 2026 initial

MA 2026 aju : moyens d'engagement prévus au budget 2026

MP 2026 ini : moyens de paiement de l'exercice 2026 initial

MP 2026 aju : moyens de paiement prévus au budget 2026